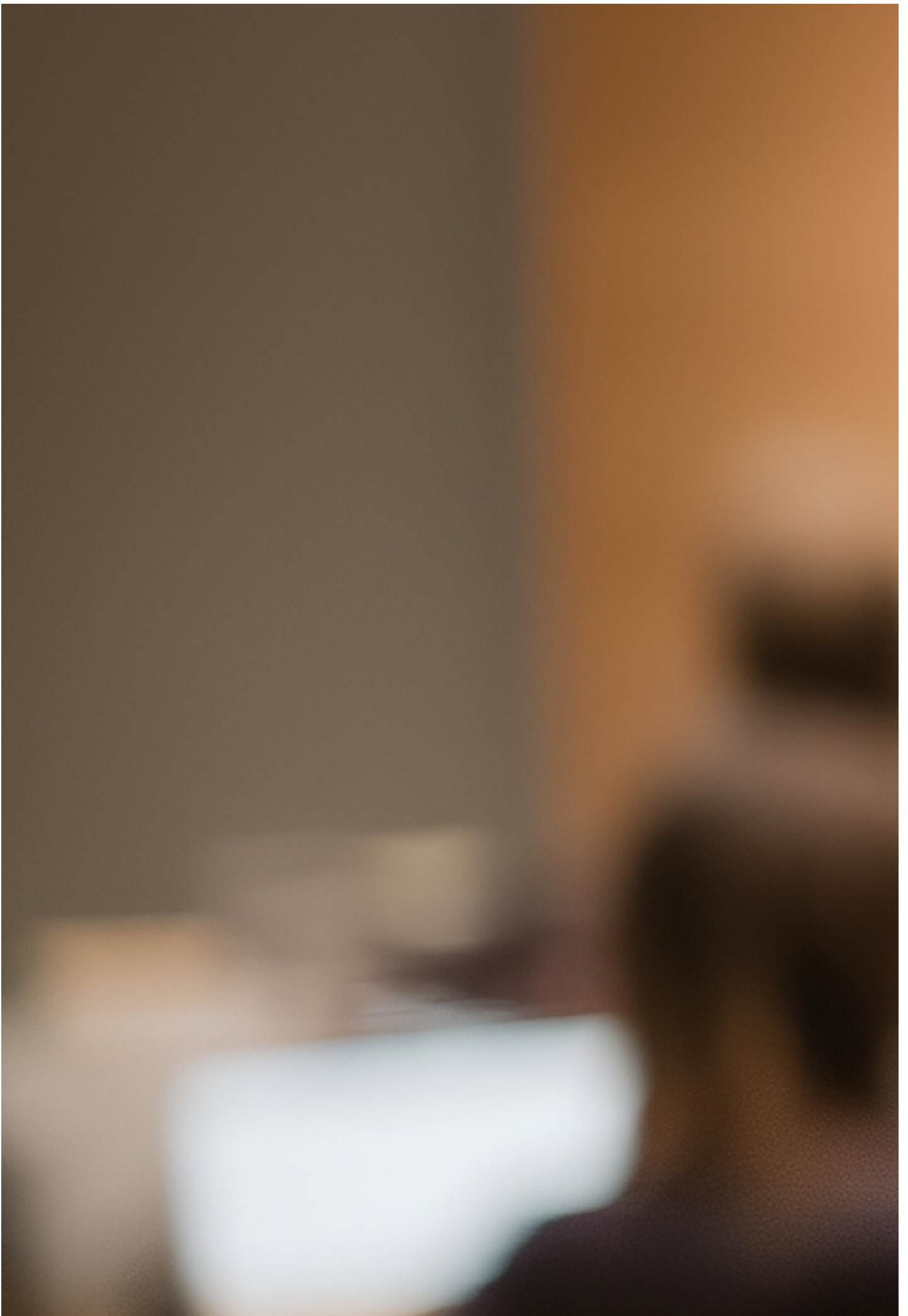


Alliances d'universités européennes : porter des projets communs, un défi linguistique ?

Cédric Brudermann, Cnam

Publié le 7 juillet 2026 – Mis à jour le 7 juillet 2026

À l'initiative de la Commission européenne, les alliances d'universités permettent d'organiser des formations et des projets de recherche communs. À mesure qu'elles se déploient, le choix des langues de réunion, d'évaluation des étudiants ou de coordination globale revêt une dimension stratégique.





Faire fonctionner une alliance européenne ne se limite pas à mutualiser des formations ou à harmoniser des stratégies.

Depuis 2019, les [alliances d'universités européennes](#) occupent une place croissante dans le paysage de l'enseignement supérieur. Portées par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+, elles visent à structurer un espace universitaire plus intégré, en rapprochant durablement des établissements de différents pays autour de formations, de projets de recherche et de mobilités étudiantes communes.

L'initiative a rapidement pris de l'ampleur. En quelques années, plusieurs dizaines d'alliances ont été créées, [fédérant ainsi près de 600 établissements à travers le continent](#).

Dans ce contexte, la diversité linguistique constitue un élément structurant, même si ses modalités de mise en œuvre restent encore évolutives. De ce fait, à mesure que les alliances se déploient, la question des langues apparaît comme une dimension concrète à organiser, au croisement de contraintes institutionnelles, pédagogiques et opérationnelles.

Coordonner des établissements issus de systèmes linguistiques différents

Faire fonctionner une alliance européenne ne se limite pas à mutualiser des formations ou à harmoniser des stratégies. Cela implique de coordonner des établissements issus de systèmes linguistiques différents, dans lesquels les langues nationales restent fortement ancrées dans les pratiques d'enseignement, d'administration et de recherche.

Dès lors, si cette diversité constitue une ressource pour les alliances, elle introduit aussi des contraintes opérationnelles car la rédaction d'un accord, l'organisation d'une réunion ou la conception de cursus communs supposent de choisir une ou plusieurs langues de travail.

Dans ce contexte, les arbitrages linguistiques conduisent parfois à privilégier des solutions pragmatiques, non nécessairement formalisées, mais résultant d'ajustements progressifs entre partenaires.

Des travaux de recherche montrent à cet égard que, pour des dimensions spécifiques de la vie des alliances, comme la communication institutionnelle en ligne ou les offres de formation mutualisées, [l'usage de l'anglais comme langue véhiculaire](#) apparaît comme une solution fonctionnelle.

Ces usages ne recouvrent toutefois pas l'ensemble des activités des alliances. Les langues nationales peuvent ainsi conserver un rôle structurant dans les enseignements ancrés localement, les interactions administratives internes ou les relations avec les environnements socioéconomiques.

On observe également des configurations hybrides, dans lesquelles plusieurs langues coexistent, sans que leur articulation fasse toujours l'objet d'une formalisation explicite. Dans certaines alliances, les réunions stratégiques peuvent par exemple se dérouler en anglais, tandis que les enseignements sont dispensés majoritairement dans des langues nationales.

Ces équilibres sont d'ailleurs susceptibles d'évoluer au fil des projets, certaines formations conjointes ou étapes de coordination pouvant ponctuellement nécessiter davantage d'harmonisation linguistique, notamment lorsque le nombre de partenaires impliqués augmente.

La langue, une variable de gouvernance

Les choix linguistiques ne sont pas neutres et peuvent avoir des conséquences sur la participation des acteurs, la répartition des rôles au sein des projets, la précision des échanges ou les délais de coordination. Lorsqu'une langue de travail est en effet partagée, la participation aux réunions, aux formations ou aux échanges stratégiques devient plus fluide, l'accès à l'information est facilité et la coordination entre partenaires s'en trouve généralement améliorée.

À l'inverse, la langue peut créer des situations d'asymétrie (lorsque les niveaux de maîtrise des langues véhiculaires retenues sont hétérogènes), voire d'exclusion, lorsque les usagers n'ont pas pleinement accès aux informations qui les concernent parce qu'elles sont diffusées dans des langues qu'ils ne maîtrisent pas ou pas assez.

Dans cette perspective, la langue apparaît comme une variable de gouvernance à part entière car, loin de se réduire à un outil de communication, elle participe concrètement à la manière dont les alliances s'organisent, arbitrent leurs équilibres internes et incluent leurs usagers. Ce faisant, la question des langues contribue souvent, de manière implicite, à structurer les rapports de pouvoir et les dynamiques de légitimité entre partenaires au sein des alliances.

Des expérimentations pédagogiques sous contrainte linguistique

Ces enjeux se prolongent dans les formations. Les parcours proposés par les alliances reposent en effet souvent sur des mobilités multiples (présentiel, distanciel ou mixte), qui exposent les étudiants à des environnements linguistiques et culturels variés. Ces configurations soulèvent cependant des questions concrètes : dans quelle langue enseigner ? Faut-il privilégier une langue commune ou maintenir plusieurs langues d'enseignement ? Comment articuler apprentissage disciplinaire et exigences linguistiques ?

Ces contraintes conduisent ainsi parfois les alliances à expérimenter de nouvelles approches pédagogiques. Dans cette logique, certaines alliances déploient des dispositifs permettant aux étudiants d'évoluer dans des environnements académiques multilingues, en cohérence avec les orientations du Conseil de l'Europe en [matière de plurilinguisme et d'éducation aux langues](#).

Ces initiatives restent toutefois fortement dépendantes des ressources disponibles et des capacités de coordination entre partenaires, ce qui peut en limiter la diffusion à plus grande échelle.

Des équilibres à construire

Si les langues constituent un enjeu opérationnel dans les alliances, leurs effets dépassent l'organisation de la vie universitaire dans la mesure où les arbitrages linguistiques influencent aussi la manière dont les acteurs s'approprient les dynamiques d'intégration européenne qu'elles portent.

Ces choix peuvent ainsi favoriser l'engagement des usagers dans les dispositifs proposés, mais aussi produire des formes de distance, d'autocensure ou de retrait lorsque les conditions de participation sont perçues comme inégales. Les langues participent donc indirectement aux processus d'intégration académique qui se construisent dans les alliances, en conditionnant l'accès aux activités transnationales et les modalités de participation qui y sont associées.

En définitive, plutôt que de converger vers un modèle unique, les alliances semblent confrontées à la nécessité de construire des équilibres linguistiques adaptés à leurs contextes.

Ces équilibres peuvent alors varier selon les types d'activité (coordination institutionnelle, formation, communication) et évoluer dans le temps en fonction des contraintes rencontrées. Ils reposent donc moins sur des prescriptions stabilisées

que sur des ajustements progressifs, souvent implicites et négociés au fil des interactions entre partenaires. À ce titre, loin de faire disparaître les tensions, ces arrangements les rendent visibles et discutables.

Dès lors, à mesure que les alliances continueront à se développer, la [question des langues pourrait s'imposer comme un levier structurant de leur fonctionnement](#), en influençant les formes de coopération, de participation et d'intégration qu'elles déploient pour contribuer à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur.

[Cédric Brudermann](#), Professeur des universités, [Conservatoire national des arts et métiers \(CNAM\)](#)

Cet article est republié à partir de [The Conversation](#) sous licence Creative Commons. Lire l'[article original](#).

► | Société | Culture | Economie | Recherche | Citoyenneté | Europe | Formation Partenariats

<https://recherche.cnam.fr/au-coeur-des-labos/alliances-d-universites-europeennes-porter-des-projets-communs-un-def>